

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RECLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d' —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les lendemains de Locarno : le problème du désarmement. — La réconciliation franco-allemande : des conditions inadmissibles. — Le budget devant la Chambre ; de la nécessité d'un vote prochain. — Le projet d'assainissement financier de M. Loucheur.

En signant à Londres les accords de Locarno, M. Briand a fait cette déclaration solennelle :
« Je suis décidé à tirer demain, de ces conventions, tout ce qu'elles peuvent donner contre la guerre et pour la paix. »

Ainsi l'un des promoteurs les plus déterminés des accords de Locarno convient que ces accords ne réalisent pas la paix et qu'une tâche nouvelle incombe aux gouvernements signataires.

S'il est vrai que Locarno ne constitue qu'une étape, quelles autres étapes restent à franchir ?
Pour M. Vandervelde, le ministre belge des affaires étrangères, le désarmement doit constituer la préoccupation dominante des nations pacifiques.

Prénant la parole, à Londres, quelques instants après M. Briand, M. Vandervelde déclarait :
« Parmi les problèmes que la conclusion des accords de Locarno mettent au premier plan des préoccupations, il n'en est pas de plus urgent, ni de plus important que la réduction des armements. Maintenant que des garanties sont obtenues, nuls délégués à la Société des Nations ne se montreront plus ardents que les nôtres pour collaborer à l'élaboration d'un système de réduction générale des armements qui, comme première étape vers des mesures plus décisives, libère notre pays d'une partie du fardeau de ses dépenses militaires, et, en établissant une certaine égalité de traitement entre les nations d'Europe, augmente nos chances de voir respecter par les pays d'Europe centrale les clauses de désarmement contenues dans les traités de paix. »

Certes, on ne peut que souscrire, en principe, à l'appel au désarmement du ministre belge.

En principe, car en fait malheureusement, le désarmement doit s'effectuer dans certaines conditions pour prélude à la paix.

N'avons-nous pas connu naguère certaine conférence du désarmement naval, aboutissant à cette conclusion : assurer une suprématie incontestable aux flottes britannique et américaine ?

Et puis, pour être efficace, le désarmement doit être absolument général.

L'heure du désarmement général a-t-elle sonné ?
Parmi les moyens d'assurer le maintien de la paix, certains esprits réservent une place à part au rapprochement franco-allemand.

encouragent l'Allemagne à persévérer dans ses prétentions les plus extravagantes.

L'expérience est là — éloquent et douloureuse — qui prouve que le meilleur moyen de travailler au rapprochement n'est pas l'abdication, l'abandon.

La hantise de la revanche obsède encore trop de cœurs allemands pour que nous nous livrions sans défense au rêve de la paix !

Profitant du répit relatif que lui vaut le vote de 7 milliards 1/2 d'inflation et de 3 milliards de taxes supplémentaires pour y faire face, le gouvernement paraît vouloir hâter le vote du budget.

La Chambre semble disposée d'ailleurs à seconder les desseins du gouvernement.

De fait, la discussion marche assez rapidement.

Certes, la méthode n'est pas absolument excellente qui consiste ainsi « à liquider en vitesse », ou, presque, une tâche aussi grosse de conséquences que le vote du budget.

En la circonstance, pourtant, on ne peut qu'approuver le zèle, même s'il apparaît un peu excessif, du Gouvernement et du Parlement à en finir au plus tôt avec le budget.

Et cela pour plusieurs, dont voici les principales :

1° Tout retard dans le vote du budget a des répercussions fâcheuses dans la rentrée des impôts ; ainsi, une des raisons qui ont motivé le dernier recours à l'inflation, c'est que, par suite du vote tardif du budget de 1925, plus de 3 milliards ne sont pas encore entrés dans les caisses du Trésor, comme ils l'auraient dû.

INFORMATIONS

La situation financière

LES PROJETS FINANCIERS

Les recettes nouvelles

Parmi les sept projets de loi que M. Loucheur va demander au Parlement de voter pour assurer l'assainissement des finances de la France, le plus important sera naturellement celui qui porte « création de recettes nouvelles ». Il comportera des majorations sur le prix du tabac, sur les droits de timbre et d'enregistrement, sur les droits frappant l'alcool, l'essence (0 fr. 10 par litre), sur les tarifs postaux et télégraphiques (ainsi le timbre pour le régime intérieur passera de 0 fr. 30 à 0 fr. 50, et pour l'étranger de 1 franc à 1 fr. 50). L'impôt sur les bénéfices agricoles sera doublé.

Les cédules de l'impôt sur le revenu seront encore un peu relevées. Les taxes sur les mutations d'immeubles ou de fonds de commerce seront élevées à 22 0/0 pour la première cession, celles qui suivront continuant à être frappées du droit de 12 0/0, actuellement en vigueur.

Enfin, les successions seront frappées d'une taxe progressive sur le capital, bénéficiant d'une réduction si elle est acquittée du vivant du contribuable. De ces divers impôts, M. Loucheur escompte un rendement de 7 milliards en 1926, 8 milliards en 1927, 2 milliards et demi étant obtenus par les impôts indirects ou assimilables, 5 milliards et demi par les impôts directs.

Le « Journal Officiel » publie la nouvelle convention avec la Banque de France

La convention passée entre le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque de France, conformément aux dispositions de la loi du 4 décembre 1925, a été publiée à l'Officiel.

A la S. D. N.

Le rapport sur le projet de conférence de désarmement de la Société des Nations a tenu une séance secrète ; les experts eux-mêmes étaient exclus de la séance. M. Paul-Boncour, ainsi qu'il en avait reçu le mandat du comité du conseil, a fait pendant trois heures à ses collègues un rapport sur les travaux accomplis jusqu'à ce jour par le comité, en vue de la préparation de la conférence du désarmement. M. Paul-Boncour a fait approuver les propositions du comité touchant à la composition et à l'organisation de la commission préparatoire de la conférence, qui comprendrait les représentants de dix-neuf Etats, soit les dix Etats membres du conseil plus l'Allemagne, les Etats-Unis, la Russie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, la Yougoslavie, la Pologne et la Hollande.

L'attribution du Prix Nobel

D'après l'« Exchange Telegraph », le prix Nobel pour la paix, qui n'a pas été attribué l'année dernière, ne sera pas cette année. Les administrateurs chargés de décerner le prix Nobel ont décidé de le partager entre MM. Austen Chamberlain et Briand.

Il s'agit en effet que la somme est actuellement insuffisante pour récompenser dignement ces deux hommes d'Etat, qui recevront l'an prochain chacun la moitié des trois annués.

En Allemagne

M. Luther formera le nouveau cabinet. Suivant la « Feuille de huit heures du soir » de Berlin, le président du Reich se serait décidé à confier à M. Luther, quel que soit le résultat de ses entretiens avec les leaders politiques, la mission de former le nouveau cabinet.

LES DETTES INTERALLIÉES

La consolidation de notre dette envers les Etats-Unis
Un télégramme de M. Winston à M. Loucheur

M. Winston, secrétaire à la commission des dettes des Etats-Unis, a envoyé à M. Loucheur le télégramme suivant :
« Rentrant à Washington, je reçois votre câblogramme par l'intermédiaire de l'ambassade. Je suis avec intérêt votre œuvre constructive et j'ai la conviction que vous restaurerez les finances de la France. De notre côté, nous restons désireux de trouver les bases d'un règlement de la dette dans les limites de la capacité de paiement de la France et qui soient équitables pour les deux nations. »

Au Maroc

Une sévère réponse de notre aviation
Abd-el-Krim utilise tous les incidents de quelque sorte qu'ils soient propres à servir sa propagande. C'est ainsi que dès qu'il connaît les ravages causés par le cyclone, il y a huit jours, dans les camps d'aviation de Fez où dix-huit avions furent détruits, l'agitateur prétendit que la colère d'Allah était tombée sur les avions français et que ceux-ci avaient été anéantis par le souffle divin.

Cette rumeur, habilement répandue ne tarda pas à s'amplifier démesurément. Aussi, le commandement décida-t-il de répondre par une contre-propagande, et l'aviation restée inactive depuis quelque temps a prouvé l'innocence des racontars rivaux en procédant à de nombreux bombardements.

Des tonnes de projectiles bien placés montrèrent aux dissidents qu'ils avaient été bernés une nouvelle fois par Abd-el-Krim.

De leur côté les tribus soumises purent constater en voyant les gros oiseaux survoler les lignes ennemies qu'un autre châtiment, venant lui aussi du ciel, tombait sur les rebelles.

Une visite dumaréchal Pétain à Madrid

Au cours de la séance du conseil des ministres, le président s'est félicité des excellentes relations que l'Espagne entretient avec tous les pays et notamment avec la France. Il a annoncé que le gouvernement français, désirant donner une preuve ostensible de ses sentiments d'amitié envers l'Espagne, avait décidé qu'une visite serait faite prochainement, à Madrid, par le maréchal Pétain, et peut-être par une autre personnalité française.

En Syrie

Une division se concentre aux environs de Damas

Le nettoyage du massif du Hermon, à la suite des derniers combats autour d'Hasbaya, étant considéré comme terminé, a permis de diriger certains bataillons ayant pris part à ces opérations, sur Damas, où les rebelles montraient une activité assez inquiétante.

Le commandement de la région a été confié au colonel Andréa, qui a procédé à la prise de certains otages parmi les personnalités militaires considérées comme étant en relations avec le comité des insurgés. Il a été nécessaire pour l'artillerie de tirer une trentaine de coups de canon dans les jardins. Les rebelles, ayant envahi un poste de police, ont pendu aux fils télégraphiques un gendarme chrétien et fait prisonnier quatre autres.

En Chine

Le Japon menace d'intervenir

Etant donné que les hostilités se poursuivent à proximité de la zone de défense japonaise, le commandant en chef des forces japonaises du Kouang-Toung va faire remettre simultanément aux généraux chinois rivaux qui combattent en Manchourie, une communication les avertissant que si les hostilités dans la zone du chemin de fer où dans les territoires adjacents mettent en danger la vie

et les biens des Japonais, il se peut que les troupes japonaises soient contraintes d'agir.

M. Henry Bérenger nommé ambassadeur de France à Washington

M. Briand a fait approuver, par le conseil des ministres, la nomination de M. Henry Bérenger, sénateur, comme ambassadeur de France à Washington.

Unefarce énormeettragique

Sir William Lane, le célèbre chirurgien anglais, qui revient de sa dixième visite aux Etats-Unis, a déclaré en débarquant à Plymouth que la prohibition en Amérique est réellement une farce aussi énorme qu'elle est tragique dans ses conséquences.

« J'ai vu, ajoute-t-il, plus de personnes ivres aux Etats-Unis en l'espace d'un mois qu'en Angleterre en deux ou trois ans. »

Lord Derby ne renonce pas à la politique

Le bruit a couru avec insistance que lord Derby, ancien ministre de la guerre et ancien ambassadeur d'Angleterre à Paris, songerait à se retirer de la vie politique. Renseignements pris aux meilleures sources, ce bruit est dénué de tout fondement.

La vente des similaires de l'absinthe

Il a été déposé sur le bureau de la Chambre, par MM. Ernest Lafont, Ferdinand Faure et Joubansot, une proposition de loi tendant à interdire la fabrication et la mise en vente des similaires de l'absinthe.

Chambre des Députés

Séance du 8 décembre 1925

La Chambre continue la discussion du budget de l'agriculture. M. Bougère regrette que l'insuffisance des crédits ne permette pas l'électrification des hameaux et des fermes isolées.

Les chapitres 77 à 93 sont votés. Les derniers chapitres sont examinés et l'ensemble du budget de l'agriculture est adopté. La Chambre aborde la discussion du budget des pensions.

M. Pétillat demande au Ministre où en sont les propositions de loi qui ont été déposées en vue d'améliorer la loi des pensions. Il demande, en outre, s'il a l'intention de réviser certaines pensions, notamment en ce qui concerne les veuves de guerre remariées.

M. Héraud insiste pour que les médecins soient laissés libres d'apprécier en leur âme et conscience le degré d'invalidité des tuberculeux de la guerre.

M. Pietri, rapporteur, déclare qu'il faut, cependant, mettre le Gouvernement en garde contre les abus.

men de celui des deux projets relatifs à l'application de la clause compromissoire aux contrats avec les étrangers. Mais on discute les propositions concernant la clause compromissoire dans notre droit interne.

M. Catalogne, rapporteur, précise que la clause compromissoire est un engagement pour l'avenir de soumettre à un arbitre les différends qui pourraient surgir. Actuellement, en France, la clause compromissoire est nulle.

Les commerçants et industriels demandent avec insistance que la validité de la clause compromissoire soit reconnue.

Le rapporteur invite donc le Sénat à adopter le projet qui facilitera les transactions et qu'adoptent presque unanimement les diverses organisations commerciales.

CHRONIQUE LOCALE

Autour du projet financier

Il faut de l'argent à l'Etat ; cela, chacun le sait. Et le ministre des finances a décidé d'en trouver. Sans se mettre martel en tête, il en a trouvé. Il a augmenté les impôts.

C'était normal, mais c'était trop simple, pour la bonne raison suivante qu'il ne frappe que ceux qui paient des impôts, et qu'il n'a pas touché à ceux qui n'en paient pas.

Il y a, cependant, un cri qui retentit d'un bout de la France à l'autre : « Sus à la fraude fiscale ! » Ce cri doit bien signifier quelque chose, il signifie tout au moins, qu'il y a des contribuables qui échappent au fisc, ou qui ne paient pas d'impôts en rapport avec les ressources qu'ils possèdent !

« Le Quotidien » dit nettement : « Le pays écrasé par l'impôt ne supportera pas une impunité plus longue de la fraude. »

Mais, alors, qu'attend le ministre des finances pour prendre des mesures contre les fraudeurs fiscaux ? Certes, il est plus facile de doubler, tripler les impôts existants que de rechercher les fraudeurs, car il faut bien le dire, ceux-là ne sont pas les moins huppés, les personnages les moins influents dans notre pays.

Il faut de l'argent pour les besoins de la Trésorerie. C'est entendu. Mais, affirme un de nos confrères parisiens, il y a 1.150.000 citoyens qui paient l'impôt sur le revenu, alors qu'on peut compter 15 millions de contribuables.

Il y aurait donc 13 millions 750 mille citoyens qui ne paieraient rien ! Or, qu'arrive-t-il si ce sont toujours les mêmes qui paient ? Oh ! tout simplement ceci, comme l'indique ce confrère :

« Quand le fisc, frappant toujours les mêmes, demande à quelques citoyens seulement mille, plus mille, plus dix mille francs, ceux-ci écrasés sous une charge disproportionnée pour leurs moyens, en repassent le poids à leur voisin, lequel en fait autant. Et de cascade en cascade, c'est la masse des petits non imposés qui, dans son budget quotidien, finira par payer cette surcharge majorée encore de tous les prélèvements des intermédiaires. »

Et c'est ainsi que laissant tranquilles les fraudeurs fiscaux le ministre des finances se rabat sur les petits consommateurs en augmentant les impôts indirects.

Dans l'« Œuvre », M. Jean Piot écrit avec beaucoup de bon sens : « Puisqu'il faut de l'argent, il est une solution qui paraît simple. On l'a déjà appliquée sous le vocable le « double décime ». »

« Ceux qui paient 100 fr. en paieront 120. »
« Ce serait très bien, et il n'y aurait pas à récriminer si tous ceux qui peuvent payer 100 fr. les paient. Mais reprenons l'exemple que présentait l'« Œuvre » l'autre jour :
« Jacques et Jean, l'un commerçant, l'autre cultivateur, gagnent chacun 60.000 fr. par an. Jacques verse au fisc 13.000 fr. et Jean 350 fr. seulement.
« Pensez-vous que vous aurez résolu le problème en faisant payer à Jacques 15.500 fr. et à Jean ? Non.
« Mais supposez que vous arriviez à demander 10.000 fr. à Jacques et 10.000 fr. à Jean ; vous auriez satisfait

Bibliographie

NOUVEAUTES D'ETRENNES 1926

Viennent de paraître :

Collection « Leçons de Choses du Petit Coloriste ». L'Océanie par Henry Morin. — Alphabet des gros et petits animaux, par R. de la Nezières. — Albums in-4° avec texte donnant le modèle en couleurs et la planche à colorier. Chaque album cartonné 3,50. En vente chez tous les libraires. (Envoi franco contre mandat-poste de 3,85, à H. LAURENS, Editeur, 6, rue de Tournon, Paris VI.)

Poursuivant le « Tour du monde du Petit Coloriste », Henry Morin après l'Asie, l'Afrique et l'Amérique arrive cette année en Océanie. De très belles planches en couleurs nous représentent l'Australie, Java, Bornéo et nous révèlent la beauté de ces pays lointains. A côté, une planche en noir permet à l'enfant de reproduire en couleurs chaque aquarelle de l'artiste.

Les animaux sont toujours chers à l'enfance. C'est pourquoi R. de la Nezières, voulant instruire tout en amusant les tout petits, nous présente

l'Alphabet des gros et petits animaux. Ils divertiront les enfants, que ce soit le chat, l'éléphant ou le perroquet. La aussi, une planche en noir, en face de chaque planche en couleurs, permet à l'enfant de colorier.

Une aventure en Calabre, de P. L. Gourier, illustrations de H. Grand'Aigle. Un volume (28 x 22,5) 8 planches et couvertures en couleurs. Broché 3 fr., cartonné 4 fr. 50. En vente chez tous les libraires. Envoi franco contre mandat-poste de 3,30 broché et 4,95 relié, à H. LAURENS, Editeur, 6, rue de Tournon, Paris VI.

Un nouvel ouvrage s'ajoute à la collection déjà célèbre des « Imageries Françaises ». Le grand écrivain Paul-Louis Courier dans une Aventure en Calabre nous raconte la terrifiante aventure qui lui est arrivée. Dans de pittoresques planches en couleurs, H. Grand'Aigle fait revivre la scène. Les enfants s'intéresseront à cet album comme ils se sont intéressés à Jeannot et Colin, à Joyeux Noël et à Evidrauns.

BAROCCO

Roman par George ANDRE-CUEL. Cette ardente confession d'un soldat semblera un cauchemar vécu.

Tout le mystère attirant et terrible d'un amour fatal, maîtrisant une forte volonté d'homme et la menant à la plus inouïe des aventures est exposé là, avec d'impressionnants détails, des épisodes qui rappellent les éblouissantes fantaisies de Monte-Cristo, de l'Atlantide, avec, en plus, un accent de sincérité propre à imposer le sentiment de la plus absolue vraisemblance. Cédant à l'amour d'une femme, un jeune officier, héros de notre liasse africaine, consent à servir dans la retraite énigmatique, hérissée de défenses, qu'un personnage bizarre, bandit masqué, minotaur aux redoutables fantaisies et à la puissance illimitée, s'est ménagée aux portes de Tunis. Et le drame éclate. Celui que le vulgaire a baptisé de ce sobriquet significatif de « Barocco » n'est qu'un médecin appliqué à l'observation des maladies mentales et la femme qui veut venger sur lui sa vie soi-disant perdue, une pauvre démente, portant légitimement son nom. Elle succombe dans son irréparable erreur et son amant, désespéré malgré l'évidence, va rejoindre au désert le poste d'avant-garde où il trouva une diversion à son double chagrin, la mort digne de lui enfin. Cette nouvelle édition du passion-

nant roman de George André-Cuel est illustrée de photographies empruntées au film réalisé par Charles Burguet, avec le concours de Jean Angelo, Nilda, Duplessy et Charles Vanel.

Un volume in-8° double couronne, abondamment illustré : 2,50. En vente à la librairie Plon-Nourrit et C^{ie}, 8, rue Garancière, Paris 6^e, et dans toutes les bonnes librairies.

L'OPINION

Journal de la Semaine. Paraissant tous les Samedis. 7bis, Pl. du Palais-Bourbon, Paris, VII^e arr^t. Sommaire du samedi 5 décembre 1925

Editorial. — Ce qu'on dit. — Affaires extérieures : L'Europe en péril ; Jacques Chastenet. — Affaires intérieures : La nuit du Palais-Bourbon ; Maurice Colrat. — Les forces politiques de la France : Forez et Velay. II. — Trygée. — Affaires économiques : En marge du présent ; René Pléven. — Notes et Figures : Jeuneurs : A. de Bersaumont. — L'ensorcelé : Jean Dorsonne. — Littérature : Du cavalier Miserey à Platon ; André Thérive. — Ce qu'on lit. — Théâtre : « La femme scientifique », de Ben Jonson. — « Azais », de MM. Georges Berr et L. Verneuil ; Etienne Rey. — Armée et Marine : La fortification perma-

nente ; J.-M. Bourget. — Dans les airs : Le tourisme en avion ; Lieutenant-colonel P. Renard. — Au Maroc : Au camp franco-espagnol ; Manue. — Sports : Le sport au secours de l'humanisme ; Marcel Berger. — Journaux et Revues. — Nouvelle : Vie et aventures de Mademoiselle Babette, par E. Malaczewski, adaptation de G. d'Ostoya. — « Sur les quais » Bois de Jacques Boullaire.

ETUDE

M. BORDERIES, Notaire à MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne)

Deuxième avis

Suivant acte reçu par M^e BORDERIES, notaire à Montauban, le vingt-six novembre mil neuf cent vingt-cinq, enregistré à Montauban le vingt-sept du même mois, (A. C.) le vingt-sept du même mois, vol. 9 B, N^o 599, par M. le receveur qui a perçu les droits, la société anonyme coopérative « L'Abellie Montalbanaise », dont le siège est à Montauban, rue Malcoussin, n^o 2, a vendu à la « Ruche Méridionale », société anonyme au capital

de cinq millions de francs, dont le siège est à Agen, route de Toulouse, n^o 42 à 46, le fonds de commerce d'alimentation et d'approvisionnement généraux exploités à Cahors (Lot), rue Nationale, n^o 9, sous le nom de « Coopérative Quercynoise », inscrit au Registre du Commerce de Cahors sous le n^o 278, avec tous les éléments corporels et incorporels y attachés.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours qui suivront le présent avis ; elles seront reçues à Cahors en l'étude de M^e SEGUY, avoué, y demeurant, ou à Montauban, en l'étude de M^e BORDERIES, notaire, y demeurant. Pour second avis : BORDERIES, signé.

A nos Abonnés

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement est terminé, de bien vouloir nous en faire parvenir le montant. Nous ne saurions trop leur recommander d'utiliser le Chèque postal qui réduit leurs frais d'envoi à 25 centimes. Il leur suffit de demander à la poste ou à leur facteur un mandat rose et de compléter ainsi la formule imprimée Bureau de chèques postaux : Toulouse 5399 M. Coueslant.

Imp. COUESLANT (personnel intérimaire) Le co-gérant : M. DAROLLE.

HORAIRE DES AUTOBUS

Table of bus routes and schedules. Includes sections for 'Ligne de Castelnau-Cahors', 'Ligne de Cahors-Castelnau', 'Ligne de Cahors-Mondenard-Castelnau', 'Ligne de Castelnau-Cazes-Mondenard', 'Ligne de Castelnau-Lalbenque-Gare', 'Ligne de Lalbenque-Gare à Castelnau', 'Service supplémentaire les jours de foire à Castelnau', 'Ligne de Sauzet à Parnac', and 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat'. Each section lists departure and arrival times for various stops.

Table of bus routes and schedules. Includes sections for 'Ligne de Lalbenque-Montcuq-Cahors', 'Ligne de Limogne-Saillac', 'Ligne de Cahors à St-Martin-Labouval', 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat', 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat', 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat', and 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat'. Each section lists departure and arrival times for various stops.

Table of bus routes and schedules. Includes sections for 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat', 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat', 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat', and 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat'. Each section lists departure and arrival times for various stops.

Table of bus routes and schedules. Includes sections for 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat', 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat', 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat', and 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat'. Each section lists departure and arrival times for various stops.

Table of bus routes and schedules. Includes sections for 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat', 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat', 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat', and 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat'. Each section lists departure and arrival times for various stops.

Table of bus routes and schedules. Includes sections for 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat', 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat', 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat', and 'Ligne de Cahors à Labastide-Murat'. Each section lists departure and arrival times for various stops.